Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-4199-6	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/08/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Produits abrasifs 3M™, 3M Trizact™ Hookit™, abrasif de ponçage à couche transparente P1500, 471LA 9B, 443SA WF A10

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produit abrasif

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Non applicable.

Symboles :
Ne s'applique pas

Pictogrammes

Ne s'applique pas

2.3. Autres risques
Aucun connu.

24% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Support de la pellicule	Mélange	45 - 50	Not Applicable
Résine durcie	Mélange	10 - 25	Not Applicable
Support Hookit	Mélange	15 - 20	Not Applicable
Minéral de carbure de silicium	409-21-2	10 - 15	Carbure de silicium

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir.En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution

Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement
Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter de respirer la poussière produite par le sablage, le meulage ou l'usinage. Un produit endommagé peut se désagréger durant son utilisation et causer des blessures au visage ou aux yeux. Avant de l'utiliser, examiner le produit pour détecter les craquelures ou les entailles. Le remplacer s'il est endommagé. Toujours porter un dispositif de protection pour le visage et les yeux lors des travaux de ponçage ou de meulage ou lorsqu'on se trouve à proximité. Des poussières combustibles peuvent se former par action de ce produit sur un autre substrat. La poussière générée par le substrat durant l'utilisation de ce produit peut etre explosive si présente en quantité suffisante avec une source d'ignition. Les dépots de poussière ne devraient pas pouvoir s'accumuler sur les surfaces, à cause du potentiel d'explosions secondaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Fournir la ventilation locale appropriée lors des travaux de ponçage, de meulage ou d'usinage. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Mettre en place une extraction locale au niveau des sources d'émission pour contrôler l'exposition près de la source et empêcher l'échappement de poussière dans la zone de travail. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières,

les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement).

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

To minimize the risk of injury to face and eyes, always wear eye and face protection when working at sanding or grinding operations or when near such operations. Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Pour minimiser les risques de blessures cutanées causées à la suite d'un contact avec la poussière de ponçage ou de meulage, porter les gants appropriés.

Protection respiratoire :

Évaluer les concentrations d'exposition de tous les matériaux utilisés durant le travail. Ne pas oublier les matériaux à abraser lorsqu'il s'agit de déterminer la protection respiratoire appropriée. Choisir et utiliser les respirateurs appropriés pour prévenir une surexpostion par inhalation.
Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
couleur	Violet
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Ne s'applique pas*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	*Ne s'applique pas*
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité relative	*Ne s'applique pas*
Hydrosolubilité	*Ne s'applique pas*
Solubilité (non-eau)	*Ne s'applique pas*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Ne s'applique pas*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Ne s'applique pas*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*

Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation du système respiratoire. Signes et symptômes probables : toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleur au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée. La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation oculaire. Signes et symptômes probables : rougeur, enflure, douleur, larmoiement et vision trouble ou voilée

Ingestion :
Aucun effet sur la sante connu.

Information complémentaire:
Ce document ne porte que sur des produits 3M. Pour une évaluation complète des degrés de danger, il faut tenir compte du matériau à abraser.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Minéral de carbure de silicium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Minéral de carbure de silicium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Minéral de carbure de silicium	Rat	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Minéral de carbure de silicium	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Minéral de carbure de silicium	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Le substrat qui a été abrasé doit être considéré comme un facteur dans la méthode de mise au rebut de ce produit. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	24-4199-6	**Numéro de la version :**	2.00
Date de parution :	2025/06/19	**Remplace la version datée de :**	2024/08/27

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca